

LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS	THÉS NOIRS
Jeune Hyson, (bon).....20 cts.	Congou, (bon).....25 cts.
Poudre à canon, (de choix).....30 "	(choix extra).....30 "
(extra).....35 "	
THÉS DU JAPON.	
Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.	Choix Extra (non-coloré).....25 cts.
De choix ".....20 "	".....28 "
Très bon ".....22 "	Garanti pur ".....30 "
Choix extra ".....23 "	".....35 "

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. D'OLSONNEN, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS,

15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.

RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.

Connections par Téléphone.

Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poêles et Fournaises constamment
en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de
Fourniture de Maison.

532 et 534, RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

CONFISERIES I

PÂTISSERIES.

Nouveau Poste Canadien-Français

A. TRUDEL et Frère,

PROPRIETAIRES.

540, RUE SUSSEX,

(Ancien poste de M. Broderick.)

MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral de Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera à son plaisir faire une visite.

A. TRUDEL et Frère.

Ottawa, 1er Dec., 1886.

AVIS

EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps fixé pour la complétion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des obligations portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,

Secrétaire de la Compagnie.

Daté à Ottawa, ce

5 Janvier, 1887.

A VENDRE

Une magnifique propriété située sur la rue de l'Eglise, Ottawa, (connue comme propriété de M. Deault) avec lot de terrain avoisinant, en excellente condition:

DE PLUS

Une autre propriété située sur la rue Water, le tout sera vendu à bon marché.

—En véritable marchand et une chance pour les capitalistes—S'adresser immédiatement sur les lieux où à

C. GOULET,

Epicier, coin des rues Cumberland et Water.
Ottawa, 31 janvier 1887.—ls

—Faites l'essai de la VALLÉE. C'est la meilleure pomme-made contre la chute des cheveux et la calvitie. En vente chez C. O. DAUER, Pharmacien, rue Sussex

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la complétion de ce chemin de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,

Secrétaire de la dite Compagnie.

Daté à Ottawa, ce

5 Janvier, 1887.

Aux Electeurs

DE LA

CITÉ D'OTTAWA.

MMSSIEURS,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec tous les égards de la reconnaissance et comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs

Votre obéissant serviteur,

WM G. PERLEY.

Ottawa, 15 nov. 1886.

IN THE SURROGATE COURT OF THE COUNTY OF CARLETON.

"Guardianship Notice"

NOTICE is hereby given that after the expiration of twenty days from the just publication of this notice, application will be made to the Judge of the Surrogate Court, of the County of Carleton, at his Chambers, in the Court House, in the City of Ottawa, by Pierre Hyacinthe Chabot, for an order appointing the said Pierre Hyacinthe Chabot guardian of his infants children Jean Léon Chabot, Albert Henri Chabot, Charles Emile Chabot, and Marie Louise Beatrix Chabot.

VALIN & ADAM,

Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot. Ottawa, 28th January, A.D., 1887.

TELEGRAPHIE

Montréal, 9.—James Carossino, italien, a été frappé de cinq ou six coups de couteau par un compatriote, joueur d'orgue, nommé Giacomo Biggi. L'accusé a été arrêté. Les blessures ne sont pas très dangereuses.

Il y a eu 71 enterrements durant la semaine qui vient de s'écouler, dont 64 au cimetière de la Côte des Neiges, 14 pour le cimetière Mont Royal. Sur ce nombre on compte 3 cas de croup, 2 de diphtérie et 2 de fièvre typhoïde.

Un jeune colporteur de numéros illustrés du carnaval s'est adressé à M. C. A. Globensky, de Saint-Eustache, pour lui en vendre. M. Globensky lui présenta \$5 et le jeune vendeur sortit pour aller changer le billet, mais ne revint pas.

M. McKinnon, après avoir été élargi sous caution lundi, a été de nouveau arrêté hier, en vertu d'un capias émis à la demande de M. James Baxter, pour \$6,400. Les garanties offertes dans la première cause ont été refusées dans cette seconde poursuite.

Son Honneur le Recorder a déclaré hier matin qu'il serait très sévère cette semaine pour les personnes arrêtées pour ivresse. Il est honteux, dit-il, de voir tant de personnes ivres, quand la ville est remplie d'étrangers. Malheur à ceux qui passeront ces jours-ci par les cellules de la police pour ivresse.

Une grève évitée

Philadelphie, 9.—Les employés de la compagnie de chemin de fer Reading, à Port Richmond ont décidé de ne pas se mettre en grève.

Le "Dynamiteur"

New-York, 9.—Le lieutenant Zalusky, l'inventeur des canons et torpilleurs à la dynamite, s'est présenté récemment devant le comité du congrès chargé d'étudier les questions relatives à la marine et a donné, à cette occasion, quelques explications intéressantes sur le nouveau croiseur qu'il fait construire actuellement, dans les chantiers de Philadelphie, pour la compte du gouvernement des Etats-Unis.

Le lieutenant appuyait ses démonstrations avec un modèle en miniature du nouveau navire. Le croiseur en question mesurera 230 pieds de long, sur 26 de large et 72 de profondeur. Il devra fournir une vitesse de vingt nœuds à l'heure et sera exclusivement armé de canons à la dynamite. Les projectiles lancés par ces canons, essayés récemment à Sandy Hook, sont des obus renfermant quatre cents livres de dynamite. Le nouveau croiseur est déjà en cours de construction et sera terminé, croit-on dans cinq mois.

Washington, 9.—M. Ingalls a déposé au sénat une requête signée par 79 citoyens de Lexington, Ohio, demandant au congrès de donner instruction au président d'ouvrir des négociations avec le gouvernement anglais pour la cession du Canada et autres possessions anglaises aux Etats Unis. La requête a été déferée au comité des affaires étrangères.

Les réclamations américaines

Washington, 9.—Au sénat au jourd'hui, M. Edmunds a déposé un rapport du commissaire des pêcheries concernant les plaintes faites par les capitaines de navires qui prétendent avoir été maltraités dans les eaux canadiennes. Le rapport signale 67 cas outre ceux qui ont été rapportés au secrétariat d'Etat.

Bonne chasse

New-York, 9.—Un gros phoque gris, mesurant six pieds de longueur, et pesant environ trois cents livres, ayant eu la curiosité d'aller voir la statue de la Liberté, a été tué d'un coup de fusil par le lieutenant d'artillerie Fackna actuellement stationné à Bedlow's Island.

Les côtes américaines

New-York, 9.—Tous les principaux journaux approuvent l'action du sénat qui a adopté le projet de loi concernant la fortification des côtes ainsi que la construction de vaisseaux de guerre.

La question des pêcheries

Washington, 9.—Le Congrès a demandé la production de la balance de la correspondance échangée avec le gouvernement anglais au sujet des pêcheries. Satisfaction sera donnée à cette demande aujourd'hui ou demain. L'attitude du gouvernement anglais n'est pas de nature à faciliter une entente.

Washington, 9.—On trouve que le projet de loi concernant les pêcheries n'est pas acceptable au comité des affaires étrangères. On lui reproche de ne pas mentionner nommément les chemins de fer et tout autre moyen de communication, soit par eau ou autrement, dans la liste des moyens de commerce prohibés. Le bill du sous-comité est semblable à celui de M. Belmont. Il ne sera probablement pris en considération à la chambre avant la semaine prochaine.

OTTAWA ET RHODE ISLAND

Le comté d'Ottawa, le vaste comté d'Ottawa, mesure une étendue de 6,683 milles carrés et compte une population d'à peu près cinquante cinq mille âmes au plus. En 1881, il n'était que de 49,432. Avec cela, c'est de tout le Canada le comté qui renferme le plus de gens.

Mais, au sein de l'Union Américaine, il y a le Rhode Island qui, tout en ne s'étendant que sur une superficie de 1,250 mille carrés nourrit une population de 303,816 personnes.

Ce petit Etat, au delà de cinq fois moindre en étendue que le comté d'Ottawa, contient six fois plus de monde, en contient même le double dans une seule de ses sept ou huit villes.

En effet, la population de Providence, capitale du Rhode Island, est de 117,628 âmes.

Hull, la plus grande, la seule ville du comté d'Ottawa, n'élève son chiffre des existences humaines qu'à 6,890, d'après le recensement de 1881.

A ce compte, Hull est encore surpassée par d'autres villes du minuscule Rhode Island, comme Newport, Woonsocket, Lincoln, Pawtucket et Warwick: sa population réunie à celles des villages d'Aylmer de Pointe-Gatineau, de Buckingham, de Papineauville, de Thurso, de Montebello et de Maniwaki, qui sont les principaux centres du comté d'Ottawa, dépasse même à peine celle de Warwick, la plus petite des villes qui viennent d'être mentionnées, et reste beaucoup en dessous de celle de Pawtucket qui est de vingt-trois mille âmes.

Au Rhode-Island, il y a 253 personnes par mille carré, si le comté d'Ottawa était peuplé dans le même rapport, il aurait une population d'un million, six cent vingt-quatre mille âmes, autant sinon plus que la population actuelle de tout la province de Québec.

Si, par rapport à l'étendue du comté dont elle est le chef lieu, la ville de Hull était aussi peuplée que la ville de Providence l'est par rapport à l'état dont elle est la capitale, nous aurions en face des Chaudières une immense et glorieuse cité de six cent vingt-neuf mille âmes, agglomération d'existences aussi considérable que trois fois Montréal avec ses annexions déjà faites et à faire.

Dans la même proportion, Buckingham serait une place de deux cent quatre-vingt mille têtes humaines, ce que n'est pas encore Montréal avec ses environs.

DANS LA CAPITALE

Assemblée à Russell

Une assemblée des électeurs de Hawthorne a eu lieu hier soir. Les orateurs ont été M. Mackintosh, M. Baskerville, M. Cumming et M. McLeod Stewart, qui ont parlé en anglais. MM. Olivier et S. Drapeau ont parlé en français. L'assemblée en presque totalité était favorable à la candidature de M. Mackintosh.

Payés

Les officiers rapporteurs et leurs députés durant la dernière élection pour la mairie ont tous été payés. Le total de la somme donnée a atteint le chiffre de \$278.

En Retard

Les excursionnistes par le chemin de fer Canada Atlantique, partis hier matin à 8 heures, n'ont été de retour à Ottawa que ce matin à 5 30 heures, le train ayant été retardé à la gare de Montréal par l'embourgeoisement des divers trains partant pour les Etats-Unis et ailleurs; le départ de Montréal ne s'est fait qu'à 1 30 heures ce matin, quoique à plusieurs des excursionnistes y étaient déjà installés depuis 104 hrs. hier soir. Malgré ce contretemps, cependant, tous sont revenus enchantés de leur voyage et des attractions dont ils ont été témoins.

Un nouvel établissement

M. l'échevin Charles Desjardins, généralement connu à Ottawa d'ins les cercles d'affaires, vient encore par son esprit d'entreprise, de combler une lacune, depuis longtemps existante dans la Capitale, en ouvrant au No. 26, Bloc Russell, rue Sparks, un entrepôt pour la vente d'articles en caoutchouc provenant directement des manufactures. M. Desjardins vendra tout-s sortes d'articles en Caoutchouc, tels que courroies, Boyaux en toile, caoutchouc et caoutchouc, Boyaux plus petits pour l'arrosage des jardins, etc., articles à l'usage des moutiers, couvertures de voitures, rugs, rouleaux pour machines à laver, tapis en caoutchouc, couverts de chaux, etc., etc.

En conséquence de la demande toujours croissante de ces articles à Ottawa, non seulement par les propriétaires de scieries, mais par différents industriels, l'entreprise de M. Desjardins ne pourra que

prosperer, d'autant plus qu'il peut vendre au plus bas prix des manufactures et que les acheteurs auront l'avantage de trouver sur les lieux mêmes ce qu'ils allaient chercher autrefois ailleurs, souvent à grands frais. Nul doute que M. Desjardins recevra un encouragement libéral du public en général.

Hygiène.—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr Szy, le grand remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

Lumière électrique au Parlement

Le gouvernement a décidé de faire éclairer les édifices parlementaires à la lumière électrique. La chambre du Sénat sera éclairée par 136 lampes; les Communes par 192; et les corridors par 40; des lumières seront aussi mises dans le restaurant et dans le sous-sol. Le système complet sera en opération dans quelques semaines.

Cour de Police

10 février.—Sandy Stewart, ivre, trois semaines de prison; Alfred Mathew, vol d'un habit à son beau frère, à demain; Sarah Schultz, habitée d'une maison de réputation douteuse, à demain.

A travers la ville

—Sur le train d'excursion de l'Atlantique arrivé ce matin, se trouvaient MM. Ebbes, agent général des billets de cette compagnie, Harkins, du Evening Journal et Georges, du Free Press.

—Près de trente fils télégraphiques et téléphoniques ont été brisés par la tempête d'avant hier.

—Les trains sur le Pacifique Canadien étaient de plusieurs heures en retard mardi par suite de la neige accumulée sur la voie.

—L'échevin John Heney a été notifié d'avoir à changer le site de son bureau d'affaires.

—Il y aura assemblée du club Macdonald ce soir.

—Les autorités douanières ont de nouveau saisi 200 copies du journal le Sporting World, publié à New-York.

—Un parden us brun qui a été volé récemment attend son propriétaire à la cour de police.

—Il est question de l'établissement d'une école séparée à New-Eoinburgh.

—Sir John, l'hon M. Chapleau et d'autres orateurs distingués, adresseront la parole à la salle d'Opéra samedi soir, sous les auspices du club Macdonald.

Pratique Salulaire.—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salulaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes," dont un piquet de 25 cts. produit un demi gallon d'amers.

ECHOS DE HULL

Un mot

Sous ce titre, l'Alliance d'ier soir a deux colonnes d'insanités à l'adresse de M. Moffet, parce que celui-ci a qualifié comme elles le méritaient ses attaques à l'adresse de M. Wright. Toutes les petites affaires personnelles de M. Moffet dont parle l'Alliance n'ont rien de tout à fait avec la conduite indigne de l'organe rouge, lorsqu'il appelle M. Wright son rival. C'est là l'accusation que nous avons portée contre l'Alliance et il lui est inutile de chercher à déplacer la question pour des attaques personnelles à l'adresse de celui-ci. Tant que ce journal ne rétractera pas cette insulte, la population de Hull continuera à lui donner son mépris. Les phrases creuses de M. Goyette n'y changeront rien. Quant aux affaires de M. Moffet celui-ci achètera ou vendra des imprimés à sa guise, publiera les journaux qu'il voudra et n'a pas d'ordres à recevoir de personne à ce sujet.

Assemblée libérale

Une assemblée des partisans de M. Papineau a eu lieu, hier soir, à l'hôtel de ville. Un certain nombre de conservateurs avaient été invités privément leur donnant à entendre qu'il y aurait des orateurs des deux partis, mais on s'est bien gardé d'inviter aucun orateur conservateur. L'assemblée a d'ailleurs été très froide. Ceux qui ont parlé sont le candidat lui-même, et MM. Camero, Rochon, Bernard Simard, C. B. Major, et H. A. Goyette. Ce monsieur en a eu, parait-il, sur le compte de M. Moffet seulement. La prochaine fois que M. Goyette voudra ainsi déverser sa bile, s'il est

assez brave pour en donner avis à qui de droit, il trouvera quelqu'un pour lui répondre.

M. Goyette et la cour du Recorder

M. Goyette écrit dans l'Alliance qu'il n'est pas candidat à la charge de greffier de la cour du Recorder. Nous acceptons sa dénegation. Il fait savoir de plus qu'il a toujours été opposé au soutien de cette cour. Si tel est le cas, qu'il prenne donc sa vaillante plume de l'olède et qu'il combatte dans l'Alliance pour l'abolition de cette cour. Qu'il n'oublie pas dans ses articles les phrases creuses, (ça sonne plus fort) les points de suspension et les mois en italiques. Tout ça c'est d'un effet terrible. Allons, à l'œuvre, vaillant chevalier.

Funérailles

Les funérailles de M. Damas Le-fevre ont eu lieu ce matin à l'église Notre Dame de Hull, au milieu d'un grand concours de personnes. Le deuil était conduit par MM. Bazile Carrière et Nap. Pagé.

Echos de l'Ange-Gardien

A la séance du conseil municipal de cette paroisse tenue le 7 février dernier, M. Cyprien Laframboise a été réé u maire et M. Léonard Moncion nommé secrétaire-trésorier pour la cinquième fois. Ces deux nominations ont été faites à l'unanimité.

Elections municipales

Lundi et mardi de cette semaine ont eu lieu des élections de conseillers pour la nouvelle municipalité de Templeton-Ouest formée par acte de la législature. Les conseillers élus ont été MM. James O'Hagan, J. R. McElroy, John Kehoe, John H. Fraser, Thomas Scharf, Richard Burke et Charles Barber. La première assemblée du nouveau conseil aura lieu samedi en huit. Il est probable que M. James O'Hagan sera élu maire et M. A. R. nommé secrétaire-tré

CHAS. DESJARDINS

Marchand d'Articles provenant de la

Compagnie Manufacturière de Caoutchouc de Toronto

EN GROS SEULEMENT.

Marchand de toutes s rtes d'articles en Caoutchouc, Courroies, Boyaux en toile, coton et caoutchouc, Boyaux plus petits pour l'arrosage des jardins, etc., articles à l'usage des moutiers. Couvertures de Voitures, Rugs, Rouleaux pour Machines à Laver, Tapis en Caoutchouc, Couverts de chevaux, etc., etc.
Plus de \$40,000,000 de capital.
Envoyez pour listes de prix et escomptes.
Entrepôt: Bureau: No. 26, bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa, Ontario.
Aussi, agent pour les meilleurs s compagnies d'assurances et courtier.
Ottawa, 9 février 1887.—1.



Aux Marchands de Bois et aux Marchands de Fer

Le soussigné recevra ju-qu'à MERCREDI, 16 FÉVRIER, des soumissions cachetées, et endossées, "Perronnettes," "Mardières" et "Cèdres," suivant le cas, pour fournir à la Corporation durant l'année courante le fer, bois et cèdre dont elle aura besoin.

On peut voir les spécifications et conditions de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la cité.

Les soumissions doivent porter les signatures de deux personnes respectables consentant à se porter caution de l'exécution du contrat.

On recevra des soumissions séparées pour les ferronneries, le madrier ou le cèdre, mais la Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

ROBERT SURTEES,

Ingénieur de la Cité.
Bureau de l'ingénieur de la Cité,
Ottawa, 8 février 1887.

Thomas Leblanc, TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B. Hardes fines une spécialité.

R. LAPIERRE Tailleur

113—RUE RIDEAU—113

Rideau House

Portes voisines de M. Thos Birkett

OTTAWA
M. Lapierre désire informer ses amis et anciennes pratiques qu'il vient de recevoir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais où il donnera satisfaction à tous.
Ottawa 18 déc. 1886.—1m